

# CONSEIL DE QUARTIER « MOZART »

## COMPTE-RENDU de la réunion du 14 novembre 2017

### Etaient présents :

Xavier Jeanbon, Christine Mazens, Monique Cadoret, Bernard Lemoine, Thierry Funel, Damien Metzle, Stéphane Lambert, Alexandra Huttel.

### Invité :

Frédéric Hucheloup

### Etaient excusés :

Josette Marchais, Arnaud Dorey, Philippe Ladurée, Thierry Liard

### 1. **Approbation du compte-rendu de la réunion du 10 octobre 2017**

L'ensemble des membres du Conseil de Quartier Mozart présent est en accord avec le compte rendu du 10 octobre 2017.

### 2. **Retour sur les points de la dernière réunion**

#### - **Aménagement de l'allée de Normandie**

M. Hucheloup nous informe qu'il est d'accord pour étudier le changement avec le Conseil de Quartier au sujet de l'Allée de Normandie. Un rond-point n'est pas envisageable, notamment à cause d'une grosse canalisation d'eau incompatible avec des travaux importants.

Les travaux du parvis de l'école et du centre commercial sont à l'étude avec un architecte, cette étude servira pour celle de l'allée de Normandie. Le Conseil de Quartier attend d'avoir communication des points d'étape (il s'agit des travaux devant l'école Mozart et devant le centre commercial). Le Conseil de Quartier demande de larges voies piétonnes.

Concernant le problème de l'inondation régulière du tunnel piétonnier, M. Hucheloup a demandé une pompe de relevage à la DIRIF de Jouy-en-Josas.

-  
-

- **Ré-organisation des places handicapés avenue de Savoie**

Une évaluation de l'utilisation et de la répartition des places de stationnement réservées aux véhicules utilisés par des personnes en situation de handicap a démontré que la place rue du général Leclerc n'est pas régulièrement utilisée.

La création d'une place de stationnement handicapés conduirait à supprimer deux places classiques ce qui pénaliserait l'activité des commerces.

- **Chicane avenue de Savoie et passage piéton dangereux.**

La surélévation ne peut pas être retenue sur cette chicane en raison de la circulation des bus et du nombre de surélévation qui freinent la fluidité de leur circulation. Le déplacement du passage piéton va être étudié sachant que les piétons choisissent le chemin le plus court lorsqu'ils doivent traverser la chaussée.

- **Priorité au croisement rue de Champagne – avenue de Savoie**

Question prise en compte par M. Hucheloup.

- **Intersection Lorraine/Picardie**

La pose de miroir n'est pas autorisée sur le territoire communal sauf quelques exceptions justifiées. En revanche, les riverains peuvent appeler la Police municipale pour verbaliser les stationnements non réglementaires. Votre préoccupation a été transmise à la Police municipale.

- **Échelle technique rue de Bretagne**

Une affichette sera apposée pour rappeler l'interdiction mais malheureusement, les personnes qui empruntent cette échelle sont conscients de cette interdiction.

- **Trottoir de l'avenue de Provence**

Le réaménagement complet du parvis de l'école Mozart est prévu en 2018. Si l'action menée est concluante, un programme sera établi au fur et à mesure pour remédier à ces dysfonctionnements. A plus court terme, les trous dans le trottoir de l'avenue de Provence seront nivelés par du goudron à froid.

## - **Platanes avenue de Provence**

Lors de la prochaine campagne d'élagage au printemps, cette demande sera prise en compte.

### 3. **Nouvelles demandes**

- A l'intersection de l'Allée du Dauphiné et la rue du Berry, les voitures roulent trop vite. Peut-on faire ralentir les usagers de la route sur cette voie avec un ralentisseur ou des stops. Voire même une zone de partage matérialisée par de la peinture au sol.

- Les portes du parc des Dauphins restent systématiquement ouvertes car les grooms ont disparu. Pour la sécurité des enfants qui fréquentent ce parc, pourriez-vous remettre un système de fermeture automatique de ces portes ou bien une gâchette haute afin que les parents puissent verrouiller les portes ?

- A l'entrée de ce même parc il y a un panneau pour interdire la cigarette. Pourriez-vous rajouter celui de la vaporette (cigarette électronique) ?

- Le trottoir devant la crèche des Lutins, juste avant le petit parking (accès au fitness park) n'est pas terminé et gêne le passage des poussettes ou des fauteuils roulants... Pourriez-vous finir ce bout de trottoir ?

- Il y a un bac à sable à l'intersection de l'Allée du Poitou et la rue de la Division Leclerc. Un petit chemin en béton permet de circuler entre l'allée et l'aire de jeu. Cependant, ce chemin est très dégradé et accidentogène. Pourriez-vous rénover ce chemin ?

- \_ Des habitants se plaignent de comportements discourtois et de beaucoup de bruit la nuit en face du 12/14 avenue de Provence, et demandent pourquoi il n'y a pas de vidéo-surveillance dans ce secteur de Vélizy ? Réponse de M. Hucheloup : La mise en place de la vidéo-surveillance est programmée à partir de janvier 18. Le Centre de Supervision Urbaine entrera en service en mars.

## **Rédaction de notre lettre de Quartier Mozart**

En cours, devrait être distribuée pour le nouvel an.

### 4. **Questions diverses**

Un square pour les tout petits manque depuis la création du fitness park et des tennis couverts.

**Prochaine réunion : le 23 janvier 2018 à 20h au gymnase Borotra**